



Offre de stage

Intitulé de l'offre de	(F/H) Stagiaire Gestion quantitative de la ressource en eau sur le Marais poitevin
Domaines fonctionnels	Territoire et développement durable
Situation administrative	Stage de 4 à 6 mois
Catégorie statutaire	Stagiaire
Localisation	Luçon (Vendée)
Contexte	Créé par la loi Grenelle 2 de 2010, l'organisation et le fonctionnement de l'Établissement public du Marais poitevin (EPMP) a été cadré par le décret n° 2011-912 du 29 juillet 2011. Il intervient dans le domaine de la gestion de l'eau et de la biodiversité sur tout le bassin versant du Marais poitevin (640 000 ha, 2 régions, 4 départements). Plus d'informations sur l'EPMP : http://www.epmp-marais-poitevin.fr/ L'établissement dispose de divers outils pour faire évoluer les pratiques de gestion de la ressource en eau sur le territoire (régulation des prélèvements dans les nappes, gestion des niveaux d'eau du marais, etc.). Ce stage s'intègre dans l'objectif d'amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau sur les bassins alimentant le Marais poitevin. La problématique du stage est centrée sur la conception et la mobilisation d'une base de données des prélèvements pour l'irrigation agricole, gérée par l'EPMP dans le cadre de sa mission d'organisme unique de gestion collective (OUGC). Plus d'information sur l'OUGC Marais poitevin: https://www.epmp-marais-poitevin.fr/ougc/
Vos activités principales	Pour répondre à la problématique, le stagiaire aura pour objectifs de : - concevoir une base de données et le développer d'une interface statistique destinée à faciliter le suivi, la gestion et l'analyse des données de prélèvements agricoles utilisées dans le cadre des missions d'OUGC; - à partir des analyses de données, définir des actions à mettre en place sur le périmètre de l'EPMP selon la démarche « éviter-réduire-compenser » sur les prélèvements pour l'irrigation agricole, en s'adaptant aux différentes situations du territoire. Le ou la stagiaire sera donc amené(e) à utiliser et/ou participer à : - la gestion et structuration de données avec PostgreSQL; - le développement d'une interface statistique avec RStudio / RShiny; - participation à des réunions avec les différents acteurs liés à l'irrigation; - relevés de terrain; Le stagiaire pourra être amené à avoir des activités secondaires, s'intégrant dans les activités de l'EPMP en lien avec la gestion quantitative.
Profil	Formation supérieure (Bac + 4 ou +5 – niveau Master 1 ou 2) dans les domaines de la géographie, la géomatique, l'agronomie, l'hydrologie et des sciences de l'environnement.
Compétences principales mises en œuvre	Connaissances dans les domaines de la gestion de l'eau et des politiques de l'eau. Connaissance des statistiques descriptives. Connaissance des outils QGIS, PostgreSQL et Rstudio / RShiny. Excellentes capacités rédactionnelles. Sens des relations humaines et travail en équipe. Autonomie. Permis B.

Votre environnement professionnel	Au sein d'un établissement public de l'État, le stagiaire est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur et sous l'autorité fonctionnelle des deux chargés de mission gestion quantitative de la ressource en eau. Il est amené à travailler en étroite coopération avec les chargés de mission de l'EPMP dans le domaine de l'eau et de la biodiversité ainsi que la chargée de mission géomatique. Il développe des relations avec les partenaires de l'EPMP. Véhicule et matériel de terrain mis à disposition.
Qui contacter ?	Établissement public du Marais poitevin (EPMP) 1 rue Richelieu - 85400 Luçon François GEAY, directeur, <u>francois.geay@epmp-marais-poitevin.fr</u> Akémi LAMARCHE-VADEL, chargée de mission gestion quantitative de la ressource en eau, <u>akemi.lamarche-vadel@epmp-marais-poitevin.fr</u> Antoine PUTAVY, chargé de mission gestion quantitative de la ressource en eau, <u>antoine.putavy@epmp-marais-poitevin.fr</u>
Date indicative du début du stage	Démarrage possible dès mars 2026.
Date limite de dépôt des candidatures	2 janvier 2026 – entretiens semaine 2
Durée	4 à 6 mois
Avantages	Gratification de stage
Pièces à fournir	CV et lettre de motivation